

Le lin : une plante aux mille vertus

En 2006, c'est l'année du lin en Côtes-d'Armor. Dès le Moyen Age, grâce à sa culture, notre département a développé une activité textile très importante. Mis de côté avec l'arrivée du coton, le lin a peu à peu disparu de nos champs. Aujourd'hui, quelques agriculteurs lui ont trouvé d'autres débouchés, notamment en terme d'alimentation et de santé.

Au cours de l'histoire, le lin a eu plusieurs fonctions. Très tôt, les égyptiens s'en servent pour momifier les pharaons, confectionner des vêtements, des voiles, des cordages et des filets de pêche. Ses vertus comestibles et nutritives ne leur sont pas inconnues. Plus tard, au Moyen Age, la médecine fait également appel à ses qualités. Le lin est prescrit pour les soins médicaux et notamment dans la guérison de certaines maladies épidémiques comme la lèpre. En Bretagne, le lin est présent depuis cette époque et est utilisé d'abord dans l'activité toilière. La production linière encourage la création de filature et de manufacture de dentelles.

La Route 22, celle du lin

Dans les Côtes-d'Armor, le lin est chez lui. Sur une zone côtière située entre Lannion et Saint-Brieuc, cette plante, à fort besoin hydrique,

trouve un sol fertile et un climat doux. Ainsi, notre bassin versant est un lieu idéal pour sa culture. Les communes de Tréguier, La Roche-Derrien, Pouldouran ou encore Hengoat ont connu par le passé des champs remplis de lin et de chanvre. Les anciens routoirs à lin, les nombreux moulins à teillage, près des cours d'eau du Jaudy ou du Guindy, en témoignent encore. Plus au sud du département, les communes de Quintin et Loudéac sont très vite devenues les capitales des tisserands et des marchands. Mais l'intérêt très fort pour le coton au début du XXème siècle marque l'abandon de sa production en Bretagne.

Bon pour la santé

De nos jours, certains agriculteurs ont relancé sa culture. Sur le plan environnemental, le lin est une plante peu exigeante en azote (d'où peu de pollution en nitrate). Elle offre aussi de nombreux débouchés dans des domaines très variés (cosmétique, mode, isolation, construction, produits alimentaires et alimentation animale...). Le progrès aidant, des vertus, insoupçonnées jusqu'alors, se sont révélées très intéressantes. Le lin est la plus importante source végétale d'Oméga 3. Les graines de lin sont souvent employées dans les pains et dans l'élaboration de différents aliments. Certains éleveurs donnent en complément d'alimentation à leur bétail des tourteaux élaborés à partir des matières végétales du lin. Enrichie en Oméga 3, la qualité de la viande permet ainsi aux consommateurs de lutter efficacement contre les maladies cardiovasculaires, l'obésité ou encore le diabète.



Mots d'agriculteur

Robert Le Caër, 53 ans, entrepreneur de travaux agricoles et exploitant sur la commune de Mantallot, a déjà exploité du lin sur la commune de Prat. Il nous livre ses sentiments.

« Je cultive des céréales, des haricots industriels et des plants de pommes de terre. Cette dernière culture me demande une rotation assez importante. Ne pouvant laisser mes terres à nu pendant l'hiver, je mets en place des rotations entre plants et céréales. En plus, des voisins me laissent des parcelles pour les cultiver, je leur cède un peu des miennes pour leurs céréales. En 2005, j'ai essayé le lin comme tête de rotation. Cela a très bien fonctionné. De plus, sa culture demande moins de suivi, moins de traitement et permet une planification optimale de mes différentes activités. En effet, la récolte intervient au moment où l'on termine la moisson du blé. Malheureusement, le lin ne décolle pas, faute d'une réelle volonté de la profession. Les débouchés, nombreux, pourraient être intéressants économiquement et écologiquement. Et puis, le lin a d'autres avantages. Sa culture assainit le sol, élimine les salissures de terrain. Bien aérée, la terre redevient facile à travailler. Riche en Oméga 3, c'est une plante qui a de nombreuses vertus pour l'alimentation du bétail et donc de l'homme. Alors à quand une vraie culture du lin comme dans le passé ? »



Agenda

Dans le cadre de ses ateliers « Jardiner Bio », la Maison des jeunes et de la culture de Bégard propose le jeudi 21 décembre à partir de 9h15 à la MJC une séance sur la mise en hivernage du jardin et le calendrier prévisionnel des plantations.

Pour vous inscrire à ces ateliers animés par Clément Doëdens, maraîcher biologiste, contactez la MJC de Bégard au 02 96 45 20 60.



Dour hon douar
Jaudy-Guindy-Bizien

Directeur de la publication :

Jean Nicolas

Comité de rédaction :

Jean Nicolas,
Jean Le Calvez,
Patrick Le Borgne,
Janine Le Béhec,
Isabelle Cadiou,
Koulman Mathieu.

Conception, rédaction :

Cibles & Stratégies

Contact :

Dour hon douar
Bassin versant du Jaudy-Guindy-Bizien
Syndicat d'eau du Trégor
2, route de Kabatous
22660 TRÉLÉVERN
Téléphone : 02 96 15 19 19
Télécopie : 02 96 15 19 20
dour-hon-douar@jaudy-guindy-bizien.org

site Internet :

www.jaudy-guindy-bizien.org



Dour hon douar

L'eau de notre terre

infos

La lettre du programme de reconquête de la qualité de l'eau du Jaudy, du Guindy et du Bizien.



Actualités

Le programme Dour hon douar est mis en place par tous les syndicats d'eau et les communautés de communes du territoire.



Billet d'humeur

respect de l'environnement.

Malgré cela, l'article 70 de la Loi d'orientation agricole 2006, applicable au 1^{er} juillet, interdit leur utilisation, leur promotion et leur distribution, même gratuite, sous prétexte qu'elles sont assimilées à des produits phytopharmaceutiques et qu'elles n'ont pas reçu d'autorisation de mise sur le marché.

Un collectif dans les Côtes-d'Armor

Dans les Côtes-d'Armor, six comités de bassin versant*, Eau et Rivières de Bretagne, la Fédération des associations de protection de l'environnement (Fapen) et des professionnels du jardinage naturel ont constitué un collectif pour alerter le grand public et solliciter un assouplissement des précisions sur l'application du texte de loi. Certes, vouloir légiférer sur l'utilisation et les bonnes pratiques phytosanitaires est essentiel. Rappelons, s'il le faut, qu'en 2004, une étude de l'Ifen** a montré que la moitié des cours d'eau français était contaminé par des pesticides. « Mais devons-nous aller jusqu'à mettre dans le même panier un bidon de produits phytosanitaires et une plante naturelle ? Depuis des années, Dour hon douar travaille à la reconquête de la qualité de l'eau en promouvant par exemple ces méthodes « naturelles ». Cela nous met-il dans l'illégalité ? » C'est la question qui a été posée au Ministre de l'Agriculture. Réunis lors d'une conférence de presse à Plouguivel fin septembre, le collectif et Jean Nicolas, président du bassin versant du Jaudy-Guindy-Bizien ont rajouté :

« Dans l'état actuel du texte de loi, nous nous sentons en porte-à-faux. Nous voulons défendre la liberté de chacun et surtout la qualité de l'eau. »

Le Ministère va-t-il camper sur ses positions ?

La Commission des Affaires économiques de l'Assemblée nationale a commencé, le 21 novembre dernier, l'examen en deuxième lecture du projet de loi et adopté un amendement visant à exclure ces préparations naturelles et artisanales du "champ de l'homologation préalable à la mise sur le marché et à la distribution des produits phytosanitaires".

Un premier pas positif est fait. Les travaux en commission se poursuivent le 22 novembre sur ce projet de loi, examiné en séance plénière le 30 novembre. Affaire à suivre...

* Léguer, Jaudy-Guindy-Bizien, Trieux, Gouët, Flora Islet, Ic et Leff
** Ifen : institut français de l'environnement



Sensibiliser les jeunes

Sensibiliser les jeunes à la reconquête de la qualité de l'eau est un des objectifs prioritaires de Dour hon douar. Les mentalités changent, c'est bien ! Assurons-nous que les générations futures véhiculent et transmettent cette sensibilité. C'est un enjeu majeur dans la conservation de notre planète et de la qualité de l'eau.



Depuis deux ans, des animateurs du bassin versant interviennent fréquemment dans les établissements scolaires. Tout d'abord réservé aux écoles primaires, ce partenariat s'est élargi. Aujourd'hui, les collèges et les lycées du bassin versant sont également impliqués dans cette sensibilisation à la reconquête de la qualité de l'eau. Comment ? En 2005, les deux collèges de Bégard ont bénéficié de ces animations. Les classes de 3ème et 5ème ont participé à des randonnées

découvertes dans la vallée du Donant. Les élèves ont pu découvrir son bocage, son boisement, son cours d'eau et sa végétation. « Cette vallée est extrêmement intéressante car elle a été le terrain d'une démarche très positive avec les exploitants agricoles du secteur qui se sont engagés à travers des contrats EPA* dans le cadre du programme Bretagne Eau Pure. » souligne Isabelle Cadiou, animatrice du bassin versant.

Une mobilisation de plus en plus forte

Au lycée agricole de Kernilien et au centre de formation agricole de Pommerit-Jaudy, Dour hon douar intervient auprès des classes de lycées et de BTSA autour de thèmes très variés et adaptés aux connaissances techniques des étudiants (présentation du bassin versant, fonctionnement des cours d'eau, classement des parcelles à risques, les différentes formes de pollution, protec-

tion des zones humides et du bocage). Tout ce travail de sensibilisation et d'information contribue à la prise de conscience sur la pollution de l'eau et sur la nécessité de prendre soin du bassin versant, « et qu'une action, même réalisée à des kilomètres, peut avoir des conséquences sur le cours d'eau. Les jeunes sont intéressés par leur environnement. Ils posent des questions. Ils cherchent à connaître des pratiques moins polluantes. Demain, certains d'entre eux pratiqueront une activité professionnelle en lien direct ou indirect avec le bassin versant et la qualité de l'eau. C'est bien de pouvoir les sensibiliser dès aujourd'hui. » concluent les animateurs du bassin versant.

* EPA : Engagements de progrès agronomiques

Des jeunes dans le courant...

Le centre de formation agricole (CFA) de Pommerit-Jaudy propose des formations agricoles de la quatrième au BTS. Au cours de ces différents cursus, le corps enseignant s'appuie régulièrement sur les actions du bassin versant pour illustrer ses cours.

Denis Chapelin, professeur de Gestion et techniques d'aménagement : « L'action du bassin versant est une source d'illustrations concrètes de ce que nous enseignons en classe. C'est également un appui pédagogique important pour les actions que nous menons sur le terrain (classement des parcelles à risques, aménagement des bandes enherbées, participation à la réalisation d'un film grand public sur le bassin versant). C'est essentiel d'aller sur le terrain, de rencontrer des interlocuteurs, professionnels ou élus, sensibilisés aux problèmes de l'eau. Evidemment, il est trop tôt pour parler de résultats, mais le travail de sensibilisation de Dour hon douar porte déjà ses fruits et touche les jeunes... »

Tanguy Pennanguer, Edern Coadou et Benoît Barantal, trois étudiants en BTS Gestion et protection de la nature (option Gestion des espaces naturels), ont participé à la réalisation du film sur les actions agricoles du bassin versant. Ils témoignent : « Nous avons travaillé avec un animateur du bassin versant sur les zones humides. Ce travail en équipe a été très riche. N'ayant pas eu les cours avant, nous avons été d'autant plus sensibilisés. Diffusé au CFA le 13 avril, le film va être passé aux écoles, dans les mairies et les bibliothèques des communes du bassin versant. Il sera livré avec un livret d'accompagnement pour promouvoir toutes les actions du bassin versant, telles que les démonstrations de matériels de désherbage mécanique ou thermique, etc. »



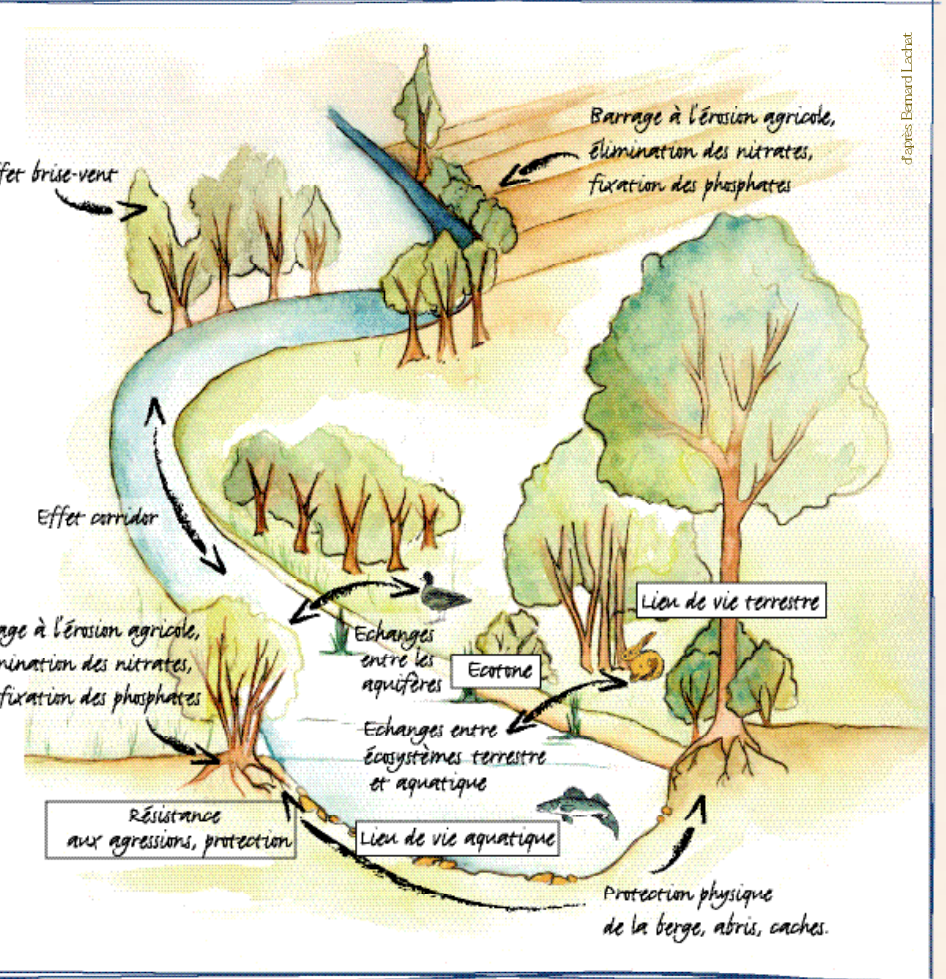
Cours d'eau : un juste équilibre à trouver

Le fonctionnement d'un cours d'eau n'est pas aussi simple qu'il n'y paraît. C'est un lieu vivant, complexe et composé de plusieurs écosystèmes. Dans ce milieu fragile et imbriqué, l'équilibre est la clef de voûte.

Le cours d'eau ne se réduit pas seulement au cheminement de l'eau dans son lit. C'est d'abord le réceptacle d'un bassin versant. Il récupère les eaux de source d'une vallée ainsi que les eaux de pluie et les fait s'écouler plus ou moins rapidement vers son lit. C'est aussi une nappe souterraine qui lui sert de réservoir. Autour de ces éléments, les berges, la végétation, la faune aquatique et terrestre constituent l'ensemble des paramètres qui vont jouer sur la morphologie et la qualité du milieu aquatique. Ces éléments doivent être entretenus. Pour cela, deux règles essentielles à respecter : laisser s'écouler naturellement l'eau et entretenir son environnement (berges, zones humides, boisement...) sans en modifier le fonctionnement. Un juste équilibre qu'il n'est pas si simple de trouver.

Attention à mes berges

Les berges constituent un milieu de transition (écotone) entre les zones terrestres, aquatiques et aériennes. Elles constituent un refuge précieux pour toutes sortes d'êtres vivants. La végétation assure la protection des berges. Les arbres et les plantes herbacées servent à filtrer l'écoulement des eaux, mais surtout à solidifier la berge par le biais de leur réseau racinaire. Tout au long du cours d'eau se succèdent des zones de végétation plus ou moins denses, exposées ou non à la lumière. Il est souhaitable de trouver un bon équilibre entre ces différents milieux.



Ça bouge tout le temps

Tous ces éléments conditionnent la richesse biologique de la rivière et dessinent ses méandres. C'est un milieu en perpétuelle évolution : les sédiments sont déposés puis repris, les berges sont continuellement érodées puis reformées, les zones humides se combleront et se recréent au fur et à mesure. Au fil du temps, les crues remodelent en profondeur le cours d'eau et parfois jusqu'à des changements de lit, mais toutes ces évolutions sont naturelles et doivent s'accomplir pour le bon fonctionnement du cours d'eau et la préservation de tout son écosystème.



Le Jaudy, trop rapide ? Un bassin versant très pentu, des berges trop hautes et érodées : le Jaudy est en danger !